

20 déc 2024 -15:34

Appartient à Conseil des ministres du 20 décembre 2024

Désignation de membres francophones du Collège de dirigeants du service de conciliation fiscale

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la désignation de membres francophones du Collège de dirigeants du service de conciliation fiscale.

Le Collège se compose d'un nombre égal de membres appartenant respectivement aux rôles linguistiques francophone et néerlandophone, le président éventuellement excepté. Les membres du Collège sont désignés pour une période de cinq ans.

Le projet d'arrêté royal prévoit la désignation d'Isabelle Geudvert et de Nicolas Honhon comme membres du Collège appartenant au rôle linguistique francophone.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude et de la Loterie nationale
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Laurens Soenen
Porte-parole
+ 32 471 30 11 90
laurens.soenen@vincent.minfin.be